

CONSEIL MUNICIPAL COMPTE-RENDU DE SEANCE

Séance du 04 mars 2021 à 18 heures 00 minutes
MAIRIE

Présents :

M. BELLIN Mickaël, Mme BELLIN Béatrice, M. BOSC Laurent, Mme COMTE Delphine, M. DEGOT Eric, M. DESPESSE Joël, M. LEGRAND Dimitri, M. LEPINE Mathieu, M. LONGEROCHE Jean-Michel, M. NODON Henri, Mme PEATIER Géraldine, M. PERRIN Anthony, M. PEYRARD Sébastien

Procuration(s) :

Absent(s) :

Excusé(s) :

Mme BELLIN Amélie, Mme SERRETTE Nadine

Secrétaire de séance : M. PEYRARD Sébastien

Président de séance :

07-21 - CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LA GESTION DE LA FOURRIERE ANIMALIERE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15

Présents : 13

Absents : 2

Nombre de suffrages
exprimés :

Pour :13

Contre :

Abstentions :

Séance du 04/03/2021
07-2021

L'an deux mil vingt et un le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire

Etaient présents :

M. BELLIN Mickaël, Mme BELLIN Béatrice, M. BOSC Laurent, Mme COMTE Delphine, M. DEGOT Eric, M. DESPESSE Joël, M. LEGRAND Dimitri, M. LEPINE Mathieu, M. LONGEROCHE Jean-Michel, M. NODON Henri, Mme PEATIER Géraldine, M. PERRIN Anthony, M. PEYRARD Sébastien

Etai(ent) excusé(s) :

Mme BELLIN Amélie, Mme SERRETTE Nadine

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : M. PEYRARD Sébastien

Date de convocation
25/02/2021

Date d'affichage
25/02/2021

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

09/03/2021

et publication du :

OBJET : CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LA GESTION DE LA FOURRIERE ANIMALIERE

Mme le Maire expose que :

La communauté Valence Romans Agglo exerce une compétence facultative animaux errants.

Au titre de cette compétence, elle gère l'espace animalier de Mauboule à VALENCE.

Depuis la construction de l'équipement en 2001, la ville de Valence, puis la

09/03/2021

communauté d'agglomération Valence Agglo et enfin Valence Romans Sud Rhône-Alpes ont coordonné l'achat de cette prestation avec d'autres collectivités : communes ou groupements de communes ardéchoises et drômoises.

La précédente convention arrivant à terme, il est proposé de poursuivre la coordination pour l'achat de prestations de service de fourrières animalière avec Valence Romans Agglo en autorisant la signature d'une nouvelle convention de groupement de commandes.

En conséquence, le Conseil Municipal à l'unanimité

Approuve la convention de groupement de commandes pour la gestion de la fourrière animalière,

Autorise Mme le Maire à signer la convention avec la communauté d'agglomération Valence Romans Agglo et tous documents de nature à exécuter la présente délibération,

Rappelle que la dépense est inscrite au budget prévisionnel

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à COLOMBIER LE JEUNE
Le Maire,

08-21 - REMPLACEMENT D'UNE FENETRE A L'ECOLE PUBLIQUE DE COLOMBIER LE JEUNE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15

Présents : 13

Absents : 2

Nombre de suffrages
exprimés :

Pour : 13

Contre :

Abstentions :

Séance du 04/03/2021
08-2021

L'an deux mil vingt et un le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire

Etaient présents :

M. BELLIN Mickaël, Mme BELLIN Béatrice, M. BOSC Laurent, Mme COMTE Delphine, M. DEGOT Eric, M. DESPESSE Joël, M. LEGRAND Dimitri, M. LEPINE Mathieu, M. LONGEROUCHE Jean-Michel, M. NODON Henri, Mme PEATIER Géraldine, M. PERRIN Anthony, M. PEYRARD Sébastien

Etai(ent) excusé(s) :

Mme BELLIN Amélie, Mme SERRETTE Nadine

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : M. PEYRARD Sébastien

Date de convocation
25/02/2021

**OBJET : REMPLACEMENT D'UNE FENETRE A L'ECOLE PUBLIQUE DE
COLOMBIER LE JEUNE**

Date d'affichage
25/02/2021

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

09/03/2021

et publication du :

09/03/2021

Madame le Maire présente au conseil municipal le devis de l'entreprise PALISSE Xavier pour le remplacement d'une fenêtre avec volet roulant à l'école publique de Colombier le Jeune pour un montant total TTC de 1 694.40 €.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité,

Accepte la proposition de l'entreprise PALISSE Xavier pour le remplacement

d'une fenêtre avec volet roulant d'un montant total TTC de 1 694.40 €
Charge Mme le Maire de valider le devis et de faire exécuter les travaux

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à COLOMBIER LE JEUNE
Le Maire,

09-21 - POSE D'ETAGERES METALLIQUES GALVANISEES EN SALLE D'ARCHIVE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15
Présents : 13
Absents : 2
Nombre de suffrages
exprimés :
Pour : 13
Contre :
Abstentions :

Séance du 04/03/2021
09-2021

L'an deux mil vingt et un le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire

Etaient présents :

M. BELLIN Mickaël, Mme BELLIN Béatrice, M. BOSCH Laurent, Mme COMTE Delphine, M. DEGOT Eric, M. DESPESSE Joël, M. LEGRAND Dimitri, M. LEPINE Mathieu, M. LONGEROUCHE Jean-Michel, M. NODON Henri, Mme PEATIER Géraldine, M. PERRIN Anthony, M. PEYRARD Sébastien

Etai(ent) excusé(s) :

Mme BELLIN Amélie, Mme SERRETTE Nadine

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : M. PEYRARD Sébastien

Date de convocation
25/02/2021

OBJET : POSE D'ETAGERES METALLIQUES GALVANISEES EN SALLE D'ARCHIVE

Date d'affichage
25/02/2021

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

09/03/2021

et publication du :

09/03/2021

Madame le Maire présente au conseil municipal le devis de l'entreprise Jean Luc MALOSSE pour la pose d'étagères métalliques pour la salle d'archive de la Mairie de Colombier le Jeune, pour un montant TTC de 780.00 €.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité,

Accepte la proposition de l'entreprise Jean Luc MALOSSE pour la pose d'étagères métalliques pour la salle d'archive de la Mairie de Colombier le Jeune, pour un montant TTC de 780.00 €.

Charge Mme le Maire de valider le devis et de faire exécuter les travaux

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à COLOMBIER LE JEUNE
Le Maire,

QUESTIONS DIVERSES

Association Cassandra

Mme le Maire fait part au conseil municipal de la demande de l'association CASSANDRA pour la mise à disposition gratuitement de la salle de la maison de pays lors de l'organisation sur la commune de la marche des petits guerriers qui aura lieu le dimanche 12 septembre 2021. Le conseil accepte à l'unanimité.

Compteur électrique local technique

Mme le Maire informe le conseil que suite à la demande de la commune pour la pose d'un compteur électrique dans le local technique route de Gilhoc, cette demande a bien été prise en compte mais ne peut aboutir tant que le Consuel ne sera pas intervenu.

Fibre optique

La société RIVASI demande à la commune de prendre en charge une partie des travaux de goudronnage pour la réfection de la voirie place de la Mairie. En effet le devis EVTP présenté à l'entreprise est plus élevé que ce qui était prévu au départ par l'entreprise.

Commission école

Le conseil d'école aura lieu le lundi 8 mars 2021 en visio-conférence, Mme Béatrice BELLIN, Mme Amélie BELLIN et Mme Nadine SERRETTE représenteront la commune. Mme le maire rappelle le projet d'attribuer un nom à l'école publique et propose au conseil d'organiser une cérémonie en septembre.

Commission sport et loisirs

Mme le maire informe le conseil municipal de la réunion qui a eu lieu avec les membres de la commission sport et le district pour présenter le projet sport et les financements qui peuvent être attribués dans ce cadre. Plusieurs financements sont possibles, Monsieur LONGEROCHE est en charge de la demande de subvention.

M. BOSC Laurent, est chargé de prendre contact avec des entreprises pour faire réaliser des devis d'étude de sol pour le futur terrain.

Marché

Mme le maire fait le point sur l'avancement du projet marché qui avait été présenté par M. DEGOT lors du précédent conseil municipal et précise que plusieurs producteurs locaux ont été contactés et que pour le moment il n'y a eu que peu de retour, il est décidé d'élargir la localisation des producteurs à contacter et qui pourraient être intéressés.

Des flyer et des affiches seront créés pour la présentation du marché.

Réunions prévues

Réunion commission finances 20/03/2021 à 8h30

Réunion commission impôt 10/03/21 à 18h

Commission fleurissement 17/03/21 à 18h

Fait à COLOMBIER LE JEUNE
Le Maire,

